



HAL
open science

L'archéologie du bâti : une extrême diversité opérationnelle et scientifique. Exemples en région Auvergne-Rhône-Alpes

Chantal Delomier

► **To cite this version:**

Chantal Delomier. L'archéologie du bâti : une extrême diversité opérationnelle et scientifique. Exemples en région Auvergne-Rhône-Alpes. Archéologie préventive sur le bâti : 5e séminaire scientifique et technique de l'Inrap, Victorine Mataouchek; Carine Carpentier; Marc Bouiron; François Guyonnet, Oct 2021, L'Isle-sur-la-Sorgue, France. 17 p., 10.34692/w1ry-3e40 . hal-04477439

HAL Id: hal-04477439

<https://inrap.hal.science/hal-04477439>

Submitted on 26 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'archéologie du bâti : une extrême diversité opérationnelle et scientifique. Exemples en région Auvergne-Rhône-Alpes

Chantal DELOMIER

Inrap, UMR 5138 ArAr
chantal.delomier@inrap.fr

Mots clés

archéologie sur le bâti, Romans sur Isère, co-activité, prescription, diagnostic, fouille

Keywords

archaeology on buildings, Romans sur Isère, co-activity, prescription, diagnosis, excavation

Référence électronique

DELOMIER, Chantal (2024). L'archéologie du bâti : une extrême diversité opérationnelle et scientifique. Exemples en région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans V. Mataouchek, C. Carpentier, M. Bouiron & F. Guyonnet (dir.), *Archéologie préventive sur le bâti : actes du 5^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, 28-29 oct. 2021, L'Isle-sur-la-Sorgue <<https://doi.org/10.34692/w1ry-3e40>>.

Résumé

Au travers d'exemple Rhône-Alpins, cet article vise à montrer différents modes d'intervention sur le bâti, en mettant en lumière leurs avantages et leurs inconvénients. De manière générale, les procédures écourtées (diagnostic sans fouille, ou fouille sans diagnostic) se réalisent dans des conditions très contraintes, techniquement ou scientifiquement. Les procédures complètes sont évidemment celles qui donnent lieu aux meilleurs résultats. Mais, comme l'illustre aussi cet article, quel que soit le mode d'intervention, la nature du dialogue établi avec les autres partenaires patrimoniaux est essentielle à la qualité des résultats.

Abstract

Using examples from the Rhône-Alpes region, this article aims to show the different methods of intervention on buildings, highlighting their advantages and disadvantages. Generally speaking, shortened procedures (diagnostics without excavation, or excavation without diagnostics) are carried out under very restrictive conditions, both technically and scientifically. Complete procedures are obviously those that produce the best results. But, as this article also illustrates, whatever the method of intervention, the nature of the dialogue established with the other heritage partners is essential to the quality of the results.

1. Introduction

La diversité des modes d'intervention de l'archéologie du bâti est abordée ici sous deux angles visant à refléter une large part de la méthode et des pratiques en Auvergne-Rhône-Alpes.

Une approche méthodologique est exposée dans une récente publication codirigée par l'auteurice de cet article (Delomier & Le Barrier, 2021). Cet ouvrage a permis de dresser un panorama des interventions réalisées dans le cadre régional, de préciser des points épistémologiques, méthodologiques, chronologiques et réglementaires et de proposer un catalogue de formes.

Ici, quelques exemples concrets illustrent la disparité des problématiques scientifiques et des pratiques de terrain, tant pour les diagnostics que pour les fouilles. Il s'agit en premier lieu de l'exemple du palais épiscopal, ou musée des Beaux-Arts, et de Notre-Dame-la-Ronde de Valence (26), pour lesquels deux fouilles ont été prescrites en direct, sans diagnostic préalable. Puis sont exposés les cas de l'hôtel de Loulle et de la maison du Mouton à Romans-sur-Isère (26), deux exemples de diagnostics ayant donné lieu à des prescriptions de fouilles. Ces quatre études représentent bien l'état de la recherche en matière de patrimoine bâti dans une région richement dotée de cœur de villes et villages médiévaux, où l'archéologue se retrouve au cœur d'enjeux liés aux métamorphoses urbaines contemporaines.

2. Archéologie du bâti en Auvergne-Rhône-Alpes : l'esquisse d'un corpus

L'archéologie du bâti est née dans cette région française réputée pionnière en la matière, notamment dans le centre ancien de Lyon, dès les années 1980, sous la houlette de Catherine Arlaud et de Joëlle Burnouf. Près de quarante ans après les premières opérations, un bilan scientifique régional est publié dans la collection des *Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et Auvergne* (DARA). Ce volume s'inscrit dans la lignée d'une archéologie spécialisée qui « se veut contribution à la défense d'une pratique rigoureuse et d'une expérience partagée » et s'interroge sur l'état actuel de la discipline. La préface rappelle que « des freins d'ordre divers, pour la plupart administratifs et institutionnels, handicapent parfois le déroulement et la bonne intégration des études archéologiques dans la chaîne opératoire des programmes de restauration, y compris lors de travaux sur des monuments historiques¹ » (Faure-Boucharlat & Pariente dans Delomier & Le Barrier, 2021, p. 9-11).

Ces freins ont une incidence manifeste sur la qualité de nos interventions et démultiplient la diversité des approches méthodologiques, nous demandant une haute adaptabilité essentielle. Une concertation en amont des projets de réhabilitation des centres urbains permet aujourd'hui de présenter une interprétation des espaces aux acteurs locaux. Les séquences stratigraphiques mises au jour, même très courtes, apportent un nouvel éclairage sur la genèse d'un quartier, la dynamique ou la paupérisation de son lotissement. Une évolution est perceptible depuis quelque temps : désirant valoriser le patrimoine, les aménageurs se tournent d'eux-mêmes vers l'étude du bâti. Le tourisme, avec ses effets leviers sur l'économie locale, contribue largement à susciter l'intérêt et la démarche prospective des édiles.

En Auvergne-Rhône-Alpes, région forte d'une avant-garde rappelée plus haut, les termes des prescriptions de l'État se retrouvent sensiblement à l'identique dans les cahiers des charges émis par les SRA et dans les projets scientifiques d'intervention (PSI) élaborés par l'Inrap, souvent en concertation avec le responsable scientifique désigné de l'opération. Diagnostic ou fouille, la prescription scientifique varie surtout pour ce qui concerne la consolidation des résultats attendus et nécessaires. Le diagnostic permet d'émettre des hypothèses archéologiques qui visent à être vérifiées ou invalidées par une fouille éventuelle. La prescription de fouille reprend souvent avec précision les résultats du diagnostic et engage à une recherche plus poussée, de manière à ce que des moyens plus généreux soient dévolus à l'analyse, la contextualisation du site et la synthèse des nouvelles données archéologiques et historiques. Les attendus vont bien au-delà d'un simple processus de vérification des hypothèses émises lors du diagnostic, et l'on se trouve devant une obligation de résultats.

En revanche, la prescription de fouille directe résulte plutôt d'une urgence archéologique, que ce soit en raison d'une importance historique incontestable (c'est le cas de notre premier exemple concernant le musée des Beaux-Arts de Valence), de délai de réalisation ou de « réajustement » : le diagnostic qui aurait dû être prescrit ne le fut pas pour telle ou telle raison (c'est le cas de l'église Notre-Dame la Ronde de Valence).

Un binôme scientifique et opérationnel est alors constitué, composé du responsable de l'opération et de son inséparable bras droit, archéologue et dessinateur. Le principe même de l'intervention de bâti implique des équipes à très faible effectif à même de : s'adapter à une présence en pointillé sur les sites, respecter les plannings des interventions des entreprises, éviter les dangers de la co-activité, respecter les cadres réglementaires des diagnostics et des fouilles, réajuster en permanence les problématiques. Les contextes des chantiers présentent en effet une extrême variabilité selon l'accessibilité du site,

1 - Ces préoccupations sont encore très présentes, comme en atteste l'actualité de l'archéologie du bâti. On évoquera le colloque international *Archéologie du bâti. Aujourd'hui et demain*, tenu à Auxerre en octobre 2019, édité en ligne en 2022 (sous la direction de Christian Sapin). Plusieurs aspects ont fait l'objet de comparaisons avec d'autres pays européens, notamment le statut légal, les méthodes, l'enseignement ou la restitution. On y trouvera un exposé de l'Inspection des patrimoines du ministère de la Culture qui explore les procédures des interventions sur les Monuments Historiques en France, les raisons des difficultés constatées et les pistes d'amélioration envisageables (Fichet de Clairefontaine, à paraître). On mentionnera également la thèse d'Alice Vanetti (2020).

les conditions techniques d'intervention, les moyens des maîtres d'ouvrage, les attendus de la prescription de l'État et les enjeux politiques, en toile de fond de toute intervention archéologique.

S'il est habituel de penser que les diagnostics visent à poser des questions et les fouilles à les résoudre, en pratique, on le verra, les choses se présentent différemment. Par définition, en simplifiant à l'extrême, mais sans trahir tout à fait les réalités des opérations de terrain, un diagnostic se déroule dans des conditions insalubres et une fouille se révèle le plus souvent dangereuse en raison de la co-activité et de la fragilisation du bâtiment lors des travaux de démolition et restauration.

Choisies parmi une infinité de diagnostics sans fouilles, d'études préalables et de sites ayant fait l'objet de deux études préalables, les quatre études de cas présentées ici reflètent quelques aspects de cette diversité.

3. Deux exemples de fouilles de bâti sans diagnostics préalables

3.1. La tour et le palais de l'évêque de Valence

Le palais épiscopal de Valence se dresse à quelques dizaines de mètres au sud de la cathédrale Saint-Apollinaire surplombant la ville basse² [fig. 1].

Le palais abrite le musée des Beaux-Arts depuis 1911 et c'est à ce titre qu'il a fait l'objet de profondes transformations visant à le moderniser. Ce projet de rénovation a conduit le service régional de l'archéologie à prescrire une fouille archéologique dont l'objet était d'accompagner les travaux au long cours et de recueillir toutes les informations ayant trait à son histoire.

Le point positif de l'opération est d'avoir eu accès à presque tous les aspects du bâti. Il a ainsi été possible de travailler sur le gros œuvre en identifiant le plan initial du bâtiment et d'en suivre les principales évolutions. Toutefois, comme c'est le cas dans la plupart des analyses de bâti, tous les secteurs de l'édifice n'ont pas été documentés avec le même degré de précision. Certaines zones sont restées interdites d'accès en raison des dangers engendrés par les démolitions drastiques et parfois non anticipées. La fragilisation des parois, le déliaisonnement des maçonneries, les dangers de circulation sur des planchers disjoints, sous des plafonds en cours de démontage, l'absence de mise en place d'échafaudages de manière systématique, la co-activité, parfois imprévue, rendaient l'examen fragmentaire, difficile et périlleux. En dépit de ces contraintes typiques de ces interventions de chantier, d'importantes séries de données archéologiques ont été analysées et synthétisées (Conjard-Rethoré & Delomier, 2014).

La construction initiale correspond à une tour barlongue (10 m sur 8 m) érigée à la fin du XI^e ou début du XII^e siècle. Elle se dressait seule, sur une hauteur inconnue puisqu'elle est aujourd'hui dérasée au-dessus du deuxième étage culminant à 12 m. D'autres vestiges de parois maçonnées, disséminés et piégés dans des murs plus récents ou encore sous forme de négatifs, se rapportent à un second état [Fig.2]. La localisation de ces éléments permet de restituer un long édifice rectangulaire de 19,20 m sur 5,60 m qui pourrait être attribué au XIII^e siècle. En 2014, le chantier de restauration a laissé voir très fugitivement des traces de rubéfaction sur certaines parois. Il s'agit d'un incendie à l'origine de la ruine et de l'abandon du bâtiment au XIV^e siècle. Par la suite, l'édifice épiscopal se relève dans le dernier quart du XV^e siècle dans tout son éclat, au rythme de reconstructions soutenues, successives et étalées dans le temps, hachées par des phasages parfois impossibles à corrélés.

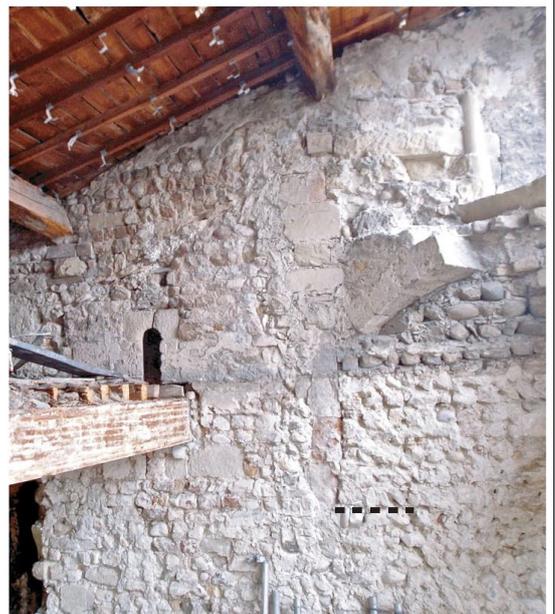
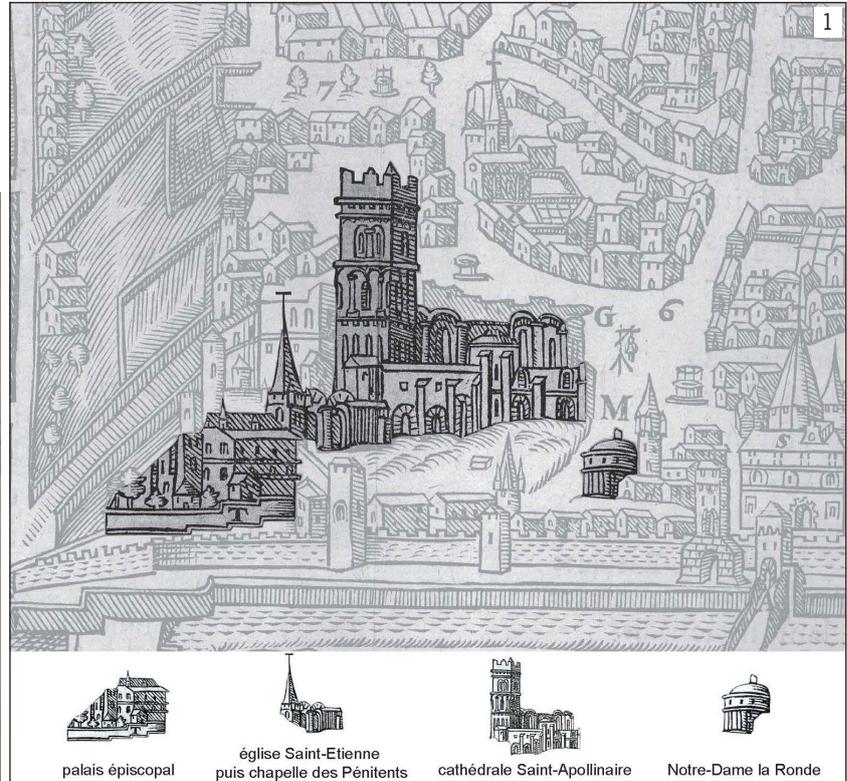
2 - Un ouvrage de synthèse historique et archéologique a été publié en 2006 suite à une dernière exposition du musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et avant les travaux engagés en 2010 (Parron-Kontis & Tardieu, 2006).

Fig. 1 - Valence, Palais épiscopal. Localisation du site sur un détail de *La Cosmographie universelle* de François de Belleforest, éditée en 1575. (BNF, id. [ark:/12148/bpt6k54510n](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:fr:BNF-ark:/12148/bpt6k54510n))

Fig. 2 - Valence, Palais épiscopal. Aile ouest, mur nord de l'aula. Exemple de la stratification mise au jour. (Relevé : F. Pont, Inrap; DAO : P. Rigaud, Inrap; Cliché : Ch. Delomier, Inrap)

Fig. 3 - Valence, Palais épiscopal. Décor en trompe-l'œil, détail. (Cliché : Ch. Delomier, Inrap)

Il a également été possible de recueillir des informations sur les décors et les finitions, autant d'indices sur le statut social et la datation. Ainsi, citons un décor peint retrouvé au deuxième étage de la tour épiscopale. Fragmentaire et lacunaire, cette peinture exécutée par un artiste très habile et délicat représente des colonnes en trompe-l'œil et des entablements en faux marbre [fig. 3]. Ce décor constitue une des notes les plus prestigieuses de l'ensemble monumental. Or, la rupture stratigraphique entre le décor peint et le plafond s'avère évidente, puisque de larges plaques d'enduit peint dépassaient



XIIe s.
 XIIIe s.
 XV/XVI e s.
 - - - - - seuil de la porte

de quelques décimètres vers le haut les poutres et solives datées par dendrochronologie des années 1410-1460. L'hypothèse que le plafond ait été descendu lors de l'arasement de la tour au XVII^e siècle après les désastres des guerres de Religion semble ici vraisemblable ; une peinture verte mouchetée de noir qui le recouvre relèverait de cette période d'abaissement. En dépit de ces acquis fondamentaux, l'accès aux données est resté lacunaire car contingenté, on l'a vu, par l'ampleur des travaux de rénovation. De nombreuses questions demeurent, concernant les accès et les ouvertures de l'édifice initial (la tour barlongue) et du second édifice qui le conforte au sud, par exemple. Seuls quelques vestiges permettent de proposer des hypothèses de restitution. L'environnement topographique de ces deux bâtiments a également été effacé par les destructions complètes de certaines zones. L'absence de diagnostic archéologique en amont a peut-être conduit à minorer les problématiques de cet édifice complexe, pour lequel on aurait pu construire une campagne de fouilles différente, au lieu d'être contraint par une vision morcelée.

L'impact matériel des restaurations en cours conduit parfois l'archéologue à se focaliser sur des objectifs dont l'intérêt scientifique peut sembler mineur et il convient, à chaque fois, de réajuster la stratégie de fouille en tenant compte de multiples contraintes.

3.2. Ancienne église Notre-Dame-la-Ronde de Valence

Les travaux de réhabilitation engagés sur l'immeuble du 10 place des Clercs rendaient possible l'identification attendue de l'ancienne église Notre-Dame-la-Ronde. La densité des vestiges alentour et la centralité de l'emplacement, au chevet de la cathédrale Saint-Apollinaire, conduisaient toutefois à redouter un grand nombre de démolitions et transformations successives. Ici aussi, le projet de réhabilitation a conduit à une prescription de fouille directe. Cette dernière était toutefois essentiellement ciblée sur la mise au jour des vestiges de l'église, tout en inscrivant l'étude dans la diachronie du site si le maintien des vestiges, des liaisons stratigraphiques et les conditions d'intervention le permettaient.

Les nombreux sondages ouverts dans les parois accessibles du premier étage et dans un petit espace réduit au rez-de-chaussée, après le démontage de l'escalier intérieur, ont permis de mettre au jour des vestiges de parois médiévales qui dessinent en pointillé un bâtiment orienté, de plan rectangulaire (Delomier, 2014). Cette construction pourrait être associée à un édifice oriental présentant une courbe concave vers le nord, comme cela apparaît nettement sur le cadastre napoléonien [fig. 4].

Les mesures de la construction occidentale (environ 10 m de long sur 5,50 m de large) restent sujettes à caution car aucune chaîne d'angle n'a été retrouvée. De la même manière, le rayon (environ 5,20 m) de la rotonde ou de l'abside semi-circulaire n'a pu être qu'estimé, en raison de la faible surface des structures archéologiques retrouvées en fouille [fig. 5]. Cependant, le type de parement, composé de moellons calibrés, associé à un vestige de baie romane clavée, a fourni des données caractérisant une fourchette chronologique couvrant les XI^e-XII^e siècles. Une restitution de cette paroi s'avère également possible grâce à un tracé semi-circulaire représenté dans le cadastre napoléonien daté de 1809 et à des toisées accompagnant les ventes successives de la « chapelle ruinée » à la fin du XVII^e siècle et au suivant. Ces actes mentionnent une « circonférence » de 16,32 m ; jauge compatible avec les 5,20 m de rayon constatés. À la fin du XVI^e siècle, une rotonde est bel et bien représentée sur la gravure de Belleforest, mais elle n'est précédée d'aucune construction occidentale [fig. 1]. Or, la fouille a démontré que l'édifice roman orienté est découpé en deux travées voûtées sur croisées d'ogives à l'époque gothique. Nef ou chapelle, ce bâtiment subsiste, pour partie en élévation [fig. 6]. On voit ici combien les sources historiques, iconographiques et archéologiques peuvent ne pas se recouper. Si ces deux constructions romanes sont délimitées



● Localisation du site

VALENCE (26) : 10, Place des Clercs / Mai 2016 - F112527 / N° SITE : 26/380/221222 / Responsable : Ch. Delomier, Inrap-ARA

Fig. 4 - Valence, Notre-Dame-La-Ronde, 10 place des Clercs. Cadastre napoléonien daté de 1809 (ADD : 3P 3615). (DAO : F. Vaireaux, Inrap)

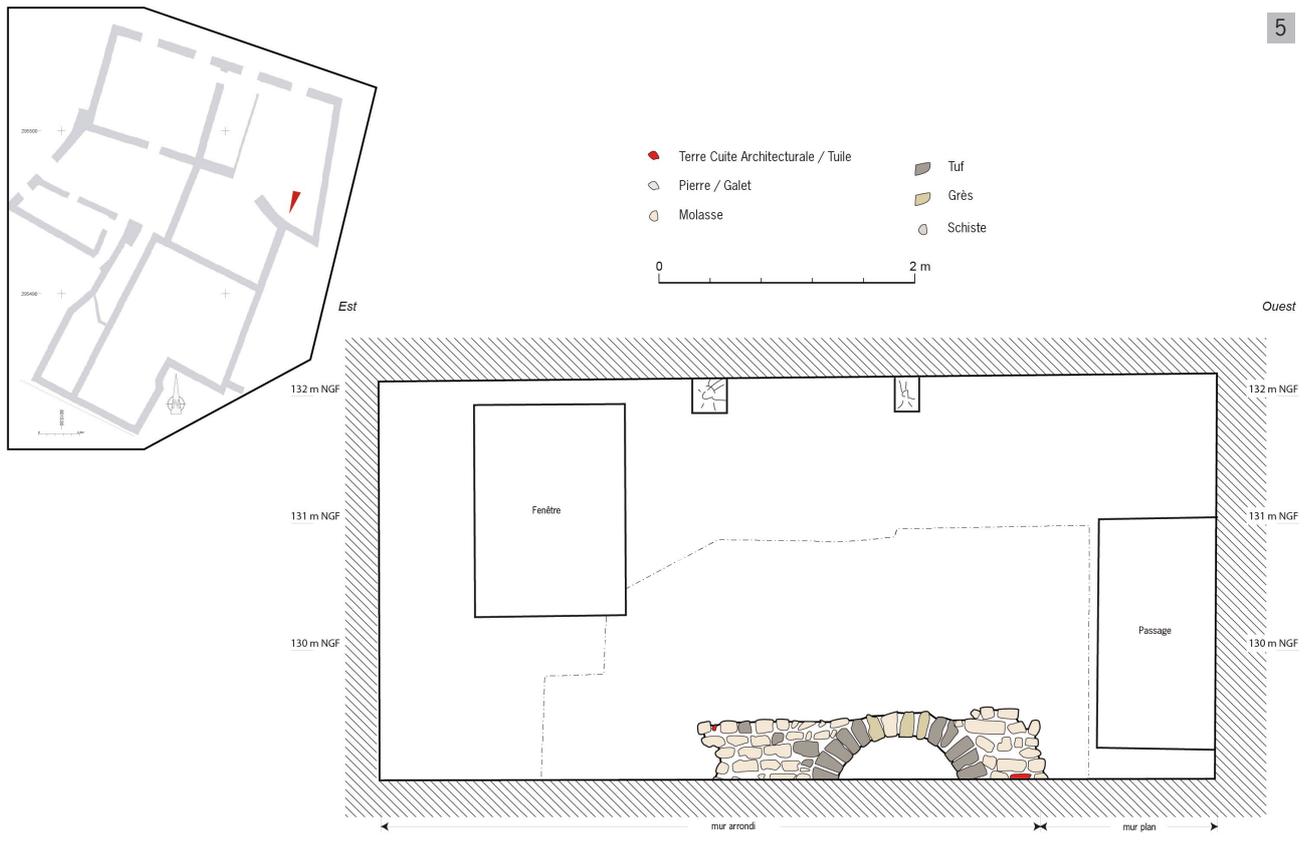
avec certitude, aucune liaison stratigraphique ne permet de les réunir sous un même horizon chronologique. Rien n'autorise non plus à les classer chronologiquement. Mais ces deux édifices pourraient bien avoir fonctionné de manière concomitante et, probablement, associée. Des vestiges de solins de toitures retrouvés dans la fouille de la paroi externe du mur gouttereau sud de l'édifice ouest pourraient éventuellement témoigner d'une circulation extérieure entre les deux constructions.

Finalement, il s'agit d'une opération de fouilles, certes, mais d'ampleur et de portée très réduite. La pénurie des données archéologiques recueillies a tout de même permis de proposer plusieurs pistes d'interprétation. L'hypothèse d'une nef conduisant à une abside outrepassée, si elle ne peut être assurée à ce jour, a quelque chance d'être solide. L'autre alternative, celle d'une rotonde orientale, séparée d'une construction placée à l'ouest, semble moins convaincante en raison de la proximité des deux édifices, de la parenté de leurs matériaux, des mises en œuvre et des cohérences topographiques.

Au travers de ces deux exemples, on mesure à quel point l'exercice de la fouille sans diagnostic s'avère périlleux et livre des résultats en demi-teinte. Il montre aussi les limites d'une prescription de fouille cantonnée au suivi de travaux et non imposée en préalable. Les informations recueillies étaient inédites mais par manque de contextualisation ou de problématisation, il est difficile d'aller au-delà d'un « inventaire à la Prévert ».

4. Deux exemples de chaînes opératoires complètes : du diagnostic à la fouille

Les maisons de Loulle et du Mouton reflètent deux genèses, deux destinées différentes et complémentaires. Les apports de ces deux fouilles en cours permettent de découvrir quelques relations morphologiques et sociales entre ces maisons, d'une part, la collégiale Saint-Barnard et le quartier, d'autre part. Ces liens ténus n'avaient pu être décelés lors des diagnostics. Ces connexions issues des analyses comparatives de formes et de l'exploitation des sources historiques seront développées lors de la phase rédactionnelle.



5



6

Fig. 5 - Valence, Notre-Dame-La-Ronde, 10 place des Clercs (Resp. : Ch. Delomier, Inrap). Relevé pierre à pierre de l'amorce de l'abside et du vestige de la partie haute d'une baie romane orientale. (Relevé : F. Pont, Inrap ; DAO : F. Vaireaux, Inrap)

Fig. 6 - Valence, Notre-Dame-la-Ronde, 10 place des Clercs (Resp. : Ch. Delomier, Inrap). Relevé pierre à pierre du mur gouttereau sud, face intérieure, R+1. (Relevé : F. Pont, Inrap ; DAO : F. Vaireaux, Inrap)



Fig. 7 - Romans-sur-Isère, hôtel de Loulle. Escalier monumental, vue de la volée reliant R+1 et R+2. Trois marches sont totalement désolidarisées des limons. (Cliché : Ch. Delomier, Inrap)

Fig. 8 - Romans-sur-Isère, hôtel de Loulle. R+2, poutre cassée, désolidarisée de son mur de support. (Cliché : Ch. Delomier, Inrap)

Les deux fouilles se sont étalées sur plus d'un an en raison des multiples retards des entreprises. Le travail de terrain s'avère extrêmement difficile et périlleux, à cause de la co-activité avec de nombreuses équipes de restauration et de l'extrême fragilisation des bâtiments en plusieurs points [fig. 7 et 8].

4.1. Romans-sur-Isère (26) : l'hôtel de Loulle

Au cœur de la ville, l'immeuble occupe 1150 m² au sol, s'élève sur sept niveaux du sous-sol au cinquième étage et se développe autour d'une cour centrale ceinturée par des arcades conduisant à un escalier monumental [fig. 9]. Le maître d'ouvrage, Drôme Aménagement Habitat (DAH), a engagé une lourde restauration visant à y installer 18 logements sociaux.

Le diagnostic

La prescription a porté sur l'ensemble du foncier. Toutes les parois de l'ensemble bâti mis à la disposition de l'équipe, y compris les secondaires, ont ainsi été testées grâce à la réalisation de 45 sondages. Cependant, l'absence d'échafaudage, de nettoyage rigoureux et systématique des espaces, la présence de zones fragiles et d'autres insalubres constituaient une importante contrainte en excluant de plus toute étude de charpente, du fait d'une interdiction d'accès pour des raisons de sécurité. Le rapport de diagnostic a été rendu en avril 2020.

La fouille

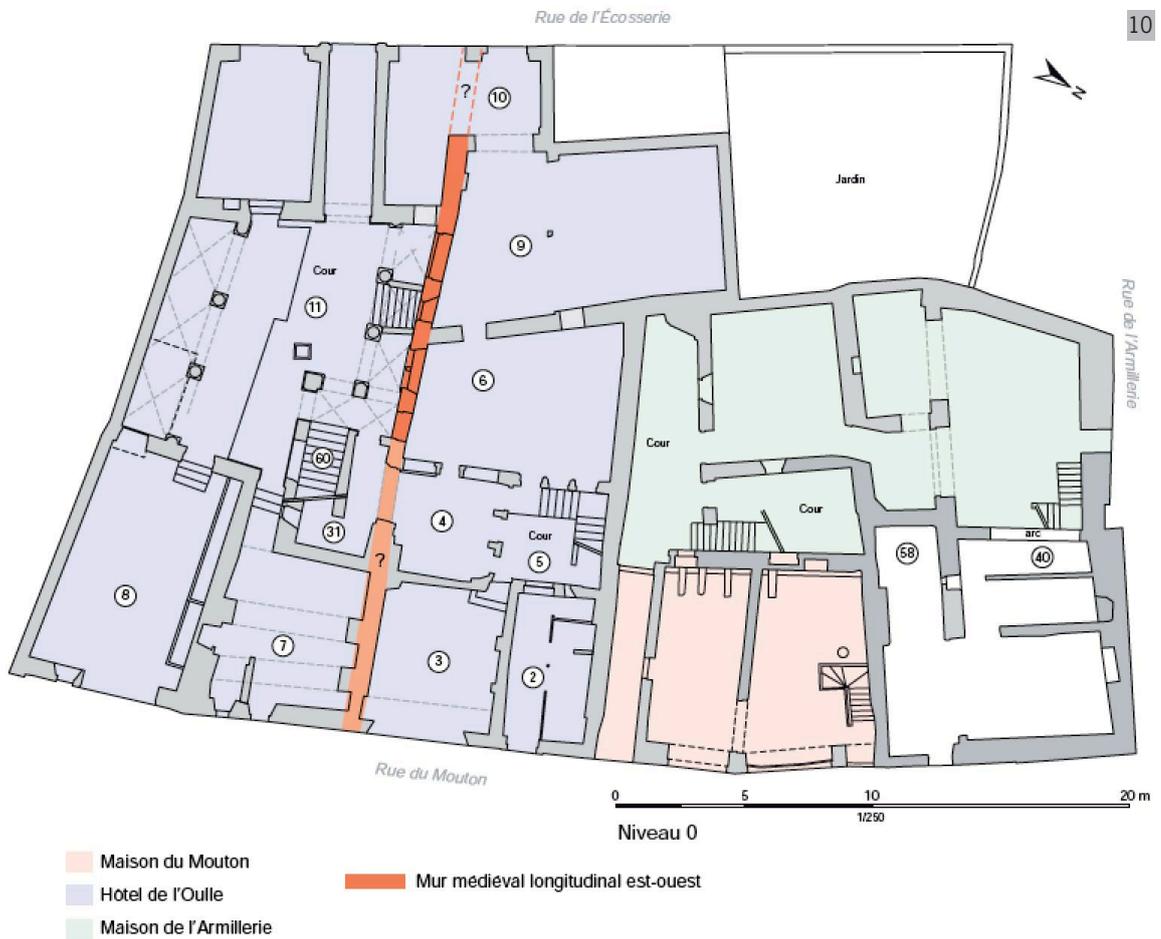
La fouille a été prescrite en juillet 2020, immédiatement après la réception du rapport de diagnostic. La problématique principale de la fouille était d'étayer, critiquer, valider ou rediriger les résultats issus du diagnostic. L'opération a été conduite en parallèle avec les travaux de restauration, l'équipe a pu ainsi bénéficier d'un meilleur accès aux espaces libérés et nettoyés. Elle s'est en revanche heurtée à d'autres entraves, dont la principale résidait, comme dans toutes nos opérations de fouille, à la dangerosité liée à la co-activité et à l'incompréhension de certaines entreprises qui n'intègrent pas toujours les archéologues dans leur planning, si ce n'est leur considération ...

La phase terrain semblait vouloir s'effiloche jusqu'à la fin de l'année 2022. Le cahier des charges du SRA (arrêté n° 2020-744 du 9 juillet 2020 portant prescription d'une fouille d'archéologie préventive) stipulait que « l'ensemble des niveaux impactés par les travaux faisant l'objet d'une réhabilitation qu'il s'agisse tout autant des éléments verticaux qu'horizontaux devra être documenté et analysé. Ce travail privilégiera les observations permettant de définir les dispositions anciennes des bâtis et d'en préciser la chronologie relative pour compléter les connaissances historiques sur ces édifices. Cela concerne essentiellement l'intérieur du bâti même si les façades sur rue devront toutefois faire l'objet d'une description sur la base d'une analyse architecturale globale notamment celle où des modifications d'ouvertures sont prévues tant sur rue que sur cour intérieure ». La mention explicite de « relevés pierre à pierre complémentaires devant être effectués dans les secteurs prioritaires au regard des problématiques qui s'appuient sur les conclusions scientifiques du diagnostic ou sur des points particuliers de l'élévation qui le nécessiteraient pour leur compréhension » contribue à bien circonscrire le rôle des archéologues au sein d'une nuée d'entreprises qui ne comprennent pas toujours le sens, la durée, les techniques et les objectifs du travail des archéologues. Un piquetage global a été réalisé par les façadiers sur les parois extérieures. Chaque examen archéologique des façades a engendré une négociation du laps de temps qui devait nous être imparti avant la pose de gobetis. La méthode de fouille archéologique et ses pratiques (fouille des parois, examen, relevé, analyse) devaient être systématiquement expliquée. À l'intérieur de l'édifice, la durée de nos interventions nous fut moins comptée en raison des retards considérables pris par certains corps de métier. Néanmoins, le stockage de matériaux et d'outillage ainsi que les passages d'engins ont impacté considérablement notre

Fig. 9 - Romans-sur-Isère, 26, hôtel de Loulle.
 Vue générale vers le nord de la façade sur cour.
 (Cliché : Ch. Delomier, Inrap)



Fig. 10 - Romans-sur-Isère, hôtel de Loulle. Le mur médiéval longitudinal M1, de direction est-ouest.
 (DAO : P. Rigaud, Inrap)



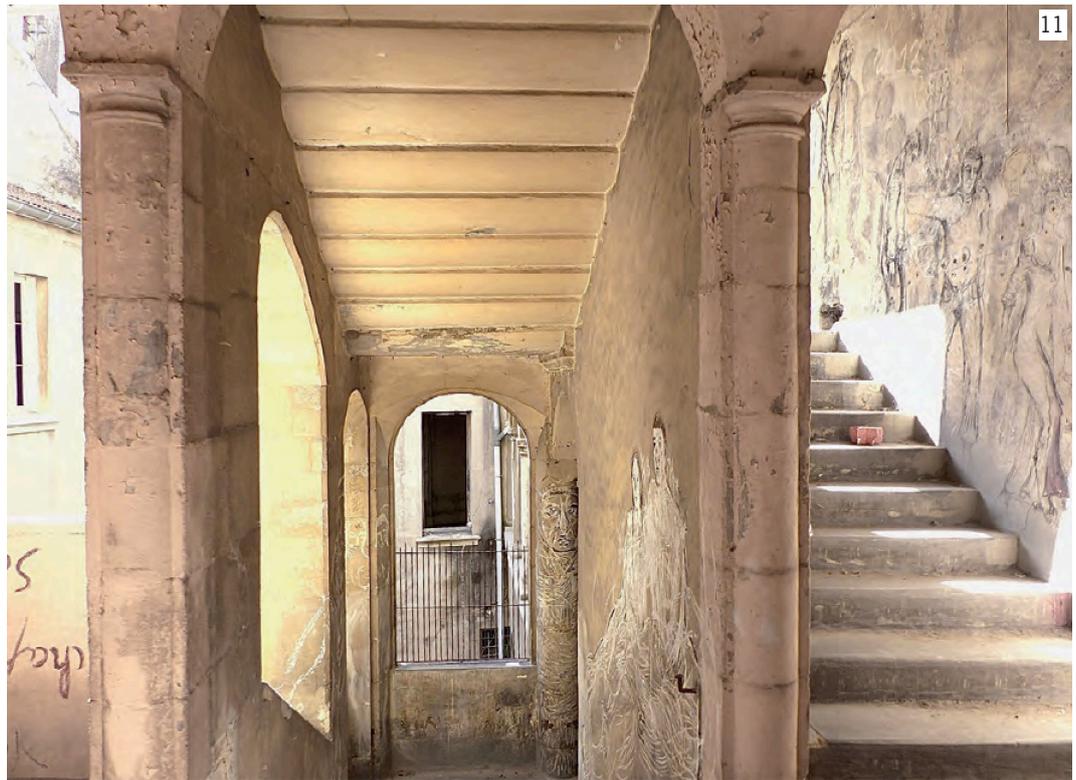


Fig. 11 - Romans-sur-Isère, 26, hôtel de Loulle. Escalier monumental, vue du palier intermédiaire entre R+1 et R+2, vue vers l'ouest. (Cliché : Ch. Delomier, Inrap)

Fig. 12 - Romans-sur-Isère, hôtel de Loulle. Décors exécutés par Didier Duyat (signe DDD) et son équipe entre 2014 et 2016. (Cliché : P. Rigaud, Inrap)

marge de manœuvre et la réalisation de nos objectifs.

Malgré cela, le nombre des sondages a plus que doublé si l'on compte les reprises des piquetages effectués par les façadiers. L'analyse des données archéologiques permet de restituer une évolution du bâti en quatre phases.

De la première période, médiévale, il subsiste des pans de maçonnerie reconnus du rez-de-chaussée au deuxième étage, des arcs en tiers-point ou segments d'arcs (rez-de-chaussée) ainsi qu'un grand nombre de vestiges d'ouvertures, mais peu de piédroits ou emplacements de cheminées. Un mur longitudinal d'axe est-ouest en constitue le vestige majeur et structurant [fig. 10]. Les contours exacts des espaces médiévaux ne sont pas connus, car ils surgissent en pointillé au cours de la fouille. Au nord, un second mur d'axe est-ouest, parallèle et distant de 8 m, pourrait constituer le mur gouttereau septentrional de ce premier bâtiment. Ce maillage architectural permet néanmoins d'esquisser la trame des constructions médiévales.

Un deuxième état de construction est attesté par la mise en place de dispositifs qui perturbent, cassent ou s'incrument dans les maçonneries identifiées comme préexistantes à l'ensemble. L'analyse dendrochronologique en cours livre des résultats peu concordants pour un même ensemble de bois. Ceci indique sûrement des restaurations ponctuelles réutilisant des matériaux en place.

Le troisième état de restructuration et d'embellissement consiste en une très vaste reprise de l'ensemble des édifices, qui s'organisent alors autour d'un pôle central composé d'une cour à deux colonnades de quatre travées chacune. Ces bâtiments reconstruits sont desservis par un escalier monumental de type « rampe sur rampe » [fig. 11]. Les caractéristiques typologiques de ces constructions répondent aux modèles connus du XVII^e s. On dénote toutefois un certain archaïsme dans les constructions, comme l'absence de balustres dans l'escalier, la lourdeur des tambours des colonnes, l'étroitesse de la cour. Deux datations dendrochronologiques aboutissent à des résultats homogènes et cohérents pour deux ensembles, l'un daté du tout début du XVII^e s. (le belvédère de l'escalier monumental) et l'autre du milieu de ce siècle (une salle donnant sur la rue de l'Écosserie).

Les archives communales (ACR) et départementales (ADD) contribuent à distinguer ces deux phases dans le courant du XVII^e s., qui voit la reprise complète de l'édifice sous la houlette du lignage Deloulle. Arnoulx Deloulle possède et habite la maison, peut-être dès 1607. Il y demeure en 1612 (ACR CC4 f^o 5) et possède l'ensemble du tènement, qui passe ensuite au commissaire ordinaire en la chambre des comptes du Dauphiné, Augustin Deloulle, en 1690. Les terriers et les diverses pièces consultées ont fournis très peu d'informations ; on n'a malheureusement retrouvé à ce jour aucune mention dans les archives des travaux importants, voire somptuaires, réalisés dans l'hôtel de Loulle (cour, colonnades, escalier rampe sur rampe surmonté d'un belvédère, décors peints).

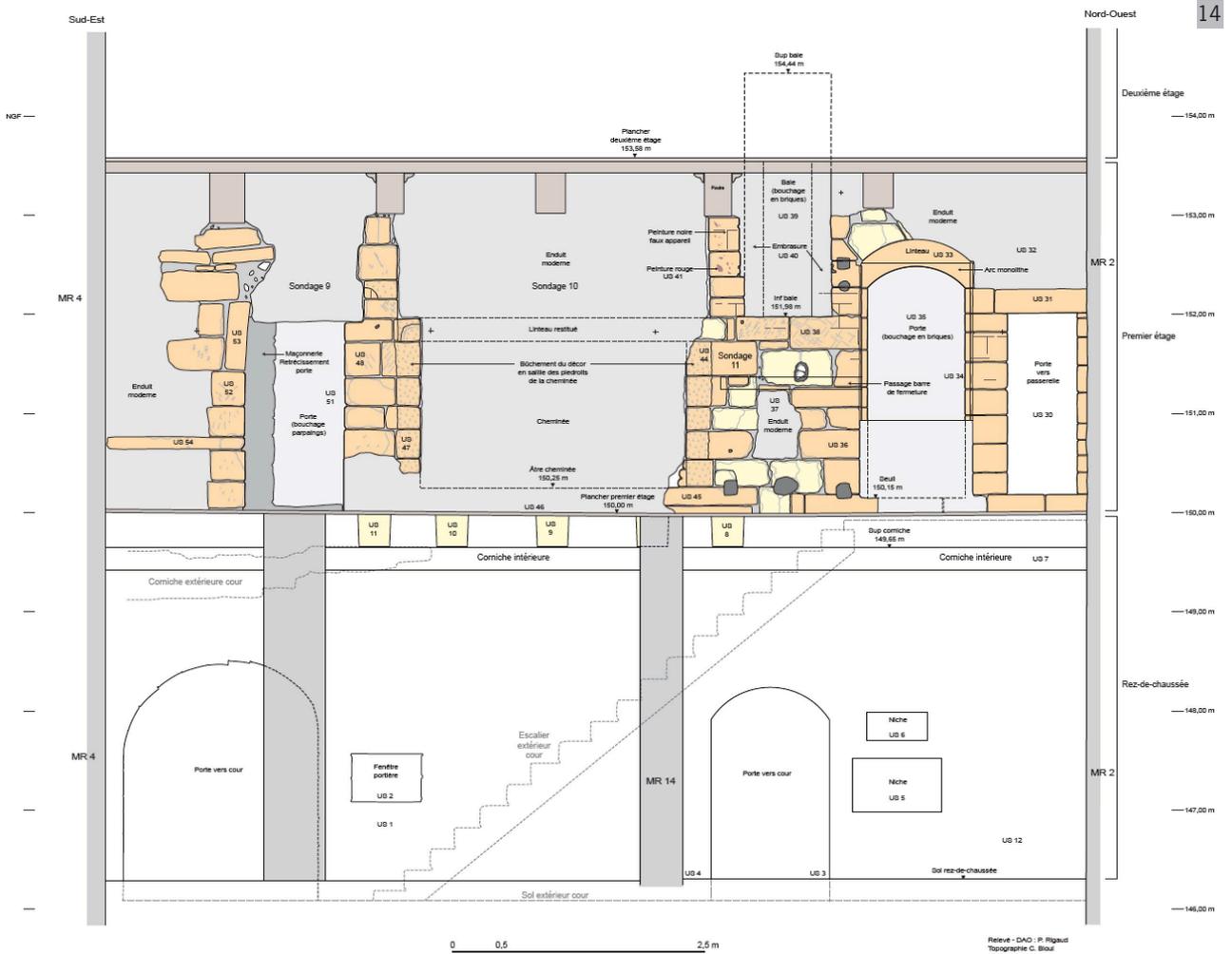
Sont globalisés en un état ultime toutes les réfections et segmentations de l'immeuble en appartements sur une large fourchette chronologique allant du XVIII^e au XXI^e s.

Enfin, pendant deux ans, autour de 2015, des créations artistiques éphémères ont été réalisées sur les murs de l'hôtel de Loulle par l'artiste Didier Duyats (DDD) et pairs. Devenues sources de poésie et d'interrogations, les parois reflètent les dernières occupations de l'hôtel avant sa réfection et forment l'ultime couche stratigraphique des murs intérieurs. Vouée à une disparition certaine et en cours, la totalité des œuvres, peintures, pochoirs et collages, a été photographiée par la DRAC et par Pierre Rigaud [fig. 12].

Fig. 13 - Romans-sur-Isère, maison du Mouton. Localisation de l'îlot sur le cadastre napoléonien de 1819 (Archives Communales de Romans, Fi 13B). (DAO : P. Rigaud, Inrap; Cliché : Ch. Delomier, Inrap)



Fig. 14 - Romans-sur-Isère, maison du Mouton. Relevé de l'élevation intérieure de la façade arrière, R+1. (Relevé et DAO : P. Rigaud, Inrap)



4.2. Romans-sur-Isère (26) : la maison du Mouton

L'édifice, très connu à Romans en raison de sa façade médiévale, est destiné à devenir un centre d'interprétation du patrimoine (CIP) [fig. 13]. La maîtrise d'ouvrage a été déléguée par la Ville de Romans à DAH. Bien que l'étude de la maison du Mouton ait été stoppée pendant plusieurs mois pour des logiques de sécurité, la complémentarité du diagnostic et de la fouille s'avère déjà exemplaire puisque la façade arrière sera intégralement renseignée par un relevé pierre à pierre, extérieur et intérieur. Ces relevés de terrain représentent bien plus que de simples protocoles d'enregistrement, puisque c'est quasiment le seul document opposable pour comprendre à la fois le métier et les résultats d'une analyse archéologique (de bâti ou sédimentaire).

Le diagnostic

L'objectif du diagnostic consistait à évaluer le potentiel bâti, à déterminer si la façade n'était qu'un vestige ou la partie d'un tout. En pratique, les cheminements et les observations étaient beaucoup plus difficiles à exécuter dans ce site. Escaliers délabrés, édifice corseté d'étais, zones interdites. Néanmoins la découverte d'une façade arrière totalement en place et conservée, associée à un vestige d'escalier a permis de réaliser des relevés intérieurs (acrobatiques). Le rapport a été rendu en janvier 2020 et la prescription de fouille signée en mai 2020 (Delomier, 2020).

La fouille

La prescription de fouille avait pour problématique, comme d'habitude, de valider ou invalider les hypothèses émises lors du diagnostic et d'approfondir et de préciser l'arc chronologique des structures mises au jour. Cette fouille impliquait nécessairement la mise à disposition des échafaudages utilisés par les maçons et tailleurs de pierre. Toutefois, la gestion de co-activité a été très délicate pour trouver des créneaux libres pour la fouille sans danger ni gêne avec ces deux entreprises ; nos possibilités d'intervention ont ainsi souvent relevé du miracle ou de l'exploit. À l'intérieur de l'édifice, les parois n'ont pas ou peu été échafaudées, ce qui a rendu les sondages et les observations archéologiques parfois impossibles. Le recours à la photogrammétrie s'est avéré indispensable pour recueillir *a minima* une information qui risquait d'être perdue.

Malgré ces écueils, les résultats de l'opération archéologique restent fondamentaux. L'édifice en son entier témoigne d'une construction d'une qualité exceptionnelle. La destination des espaces est en cours d'étude. Il n'est pas prouvé que le rez-de-chaussée ait été dédié aux écuries, même si ses grandes arcades relèvent bien de la construction d'origine, comme trois petites baies hautes servant de canons à lumière ou d'évents [fig. 9]. L'étage était éclairé par deux grandes baies géminées trilobées, couvertes d'un arc brisé en cours de restauration par l'entreprise de taille de pierre. Des coussièges étaient en place dans les ébrasements intérieurs. La maison a été segmentée par l'installation d'un plafond coupant ces baies géminées et l'oculus central. Ce découpage destiné à augmenter la surface d'habitation a été réalisé à la fin du XVI^e s. Parmi les modèles typologiques inédits à notre connaissance en région lyonnaise, figure notamment une baie haute, installée à 2 m du sol, étroite et élevée, identifiée sur la façade arrière et dans l'hôtel de Clérieu, voisin de la maison du Mouton.

La façade arrière de la maison du Mouton présente des formes de porte, fenêtre, corniche, cheminée, niches et escalier qui enrichissent considérablement notre corpus typo-chronologique des constructions du début du XIV^e s. [fig. 14]. L'accès à la salle haute de type *aula* se pratiquait par un escalier extérieur et, depuis la rue du Mouton, par une petite porte couverte d'un arc en tiers-point encore en place (mais condamnée) à l'extrémité nord de la façade [fig. 9].

Si l'ensemble des formes architecturales, morphologiques et leurs liens

stratigraphiques confirment que la construction remonte au premier tiers du XIV^e s., toutefois, à ce stade de l'étude, ni les documents d'archive consultés, ni les prélèvements d'échantillons dendrochronologiques ne permettent aujourd'hui de dater la construction initiale de la maison.

Les avancées notables (à ce stade de l'étude en cours) concernent par exemple la découverte de tracés de faux appareils en partie haute, d'autres traces très ténues de décors peints et surtout la réalisation d'un relevé pierre à pierre quasi intégral de la façade arrière. On dispose à ce jour d'un double relevé de la façade arrière intérieur et extérieur, qui constitue une source d'informations typologiques caractérisant l'habitat civil élitare au XIV^e s. à Romans-sur-Isère.

5. En guise de conclusion : les enjeux spécifiques de l'archéologie du bâti

Comme on l'a souligné à plusieurs reprises dans cet article, les résultats sont incontestablement liés aux contextes d'intervention. Certaines zones restent provisoirement ou définitivement inaccessibles et dangereuses, le contexte de diagnostic ou de fouille ne change en définitive pas grand-chose. La mise en place des échafaudages n'étant pas systématique dans les espaces intérieurs, la portée des observations reste parfois assez réduite. Compte tenu de la longue durée des travaux et des plannings mouvants des entreprises, il est difficile de planifier les interventions en amont avoir de mauvaises surprises. La négociation est parfois inutile et laisse place à la contrariété lorsqu'une entreprise ne tient pas les engagements pris lors des réunions de chantier. Une éventuelle intervention du service régional de l'archéologie ne change rien à la donne lorsque le « mal est fait ». Quelle autre issue que de réorienter la problématique en cours lorsqu'un piquetage et une pose de gobetisfurtifs empêchent l'équipe d'étudier une partie conséquente d'un secteur essentiel pour la compréhension du site [fig. 15] ? Les participations aux réunions de chantier, aux visites qui les accompagnent, les explications de nos travaux, les demandes écrites réitérées pour recueillir toute information sur les plannings en amont restent trop souvent lettre morte sur un chantier d'envergure, où les contraintes financières sont prégnantes.

Un dernier point pratique, mais non négligeable, consiste à informer assez tôt le maître d'ouvrage de la puissance des gravats issus d'une fouille de bâti. En effet, celui-ci a tendance à largement sous-estimer le volume du foisonnement des gravats issus des piquetages archéologiques, considérant qu'ils seront, en tout état de cause, minimes. Or, ce n'est pas le cas, et les entreprises de maçonnerie ayant signé un enlèvement gracieux desdits « gravois » se retrouvent parfois dans une situation pécuniaire embarrassante, qui les conduit à tenter de faire pression sur les archéologues pour que ceux-ci limitent leurs sondages.

Cependant, la durée de l'étude, les exigences de terrain et le fractionnement de l'opération permet également de prendre du recul, de présenter les mises au net des relevés, de rencontrer les interlocuteurs et de faire évoluer les problématiques scientifiques, parfois vers un axe non envisagé au préalable. Les contraintes inévitables et parfois fortuites suscitent des échanges professionnels et privés qui éclairent bien des zones d'ombre.

En définitive, le cadre réglementaire (diagnostic ou fouille) n'a pas une importance prépondérante sur la problématique scientifique qui doit en permanence s'ajuster aux contours coercitifs du temps et de l'espace.

Toutefois, pour répondre de manière plus pertinente, la durée d'intervention est continue et limitée pour un diagnostic mais l'espace est restreint, pour des raisons de sécurité, de difficultés d'accès ou un état sanitaire peu engageant.

Fig. 15 - Romans-sur-Isère, hôtel de Loulle. R+2, pose de gobetis sur le mur médiéval longitudinal (M1), piqueté et enduit sans préavis. (Cliché : Ch. Delomier, Inrap)



Le temps et les moyens accordés sont plus généreux pour la fouille, qui se déroule en général de manière fragmentée, émietée dans le temps et dans l'espace. Les attendus sont beaucoup plus exigeants et les analyses minutieuses puisqu'elles répondent à une obligation de résultats. La fouille nécessite une réelle synergie entre les compétences de tous les acteurs participant à la valorisation d'un patrimoine commun et méconnu.

6. Remerciements

Que soient ici remerciés toutes les collaborations fructueuses associées à ces deux chantiers de fouille de Romans-sur-Isère. Pour l'Inrap : Pierre Rigaud, archéologue présent sur le site (dessinateur de tous les pierre à pierre, photogrammétrie, infographie), Daniel Parent (spécialiste des charpentes), Guillaume Martin (relevés photogrammétriques), Nordine Saadi (levées topographiques) et Christel Fraisse (chargée du développement culturel et de la communication) ; Claire Bigand (In Situ Conservation), restauratrice d'enduit peint ; Christian Dormoy (Archeolabs), dendrochronologue ; Paul Laffont, propriétaire de l'hôtel de Clérieu ; TERENCE Le Deschault de Monredon, historien et spécialiste des enduits peints médiévaux.

La coopération aisée avec les maîtres d'ouvrage Xavier Vernet, DAH, Ville de Romans-sur-Isère, Éric Olivier Drure, responsable du patrimoine historique, et leur implication a permis la dépose d'un fragment conséquent d'enduit

peint de l'hôtel de Loulle, qui sera présenté dans la maison du Mouton voisine, futur CIP. Enfin, le travail considérable de Laurent Jacquot dans les archives romanaise mérite d'être ici souligné.

Bibliographie

Sources manuscrites

ARCHIVES COMMUNALES DE ROMANS-SUR-ISÈRE (ACR) : CC4 f°5 ; Fi 13B ; Fi 146.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA DRÔME (ADD) : 3 G 2393 ; 3P 3615.

Ouvrages

DELOMIER, Chantal & LE BARRIER, Christian. (dir.) (2021). *Archéologie du bâti en Auvergne Rhône-Alpes. L'esquisse d'un corpus*. ALPARA - Maison de l'Orient et de la Méditerranée (DARA n°53), 454 p.

FAURE-BOUCHARLAT, Élise, PARIENTE, Anne. (2021). Préface. dans *Archéologie du bâti en Auvergne Rhône-Alpes. L'esquisse d'un corpus* (p. 9-11). ALPARA - Maison de l'Orient et de la Méditerranée (DARA n° 53).

PARRON-KONTIS, Isabelle & TARDIEU, Joëlle (dir.). (2006). *De mémoires de palais. Archéologie et histoire du groupe cathédral de Valence*. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Valence, 288 p.

Rapports d'opération

CONJARD-RETHORÉ, Pascale & DELOMIER, Chantal (dir.). (2014). *Valence (Drôme), Musée des Beaux Arts et d'Archéologie : 4 place des Ormeaux* (Rapport de fouille, 3 vol.). Bron : Inrap Rhône-Alpes-Auvergne. <<https://dolia.inrap.fr/flora/ark:/64298/0134489>>

DELOMIER, Chantal (dir.). (2020). *Romans-sur-Isère (Drôme), Rue du Mouton, de l'Armillerie et de l'Ecosserie* (Rapport de diagnostic, 1 vol.). Bron : Inrap Auvergne-Rhône-Alpes. <<https://dolia.inrap.fr/flora/ark:/64298/0159491>>.

DELOMIER, Chantal. (2014). *Valence (Drôme), Notre-Dame-La-Ronde* (Rapport de diagnostic, 1 vol.). Bron : Inrap Rhône-Alpes-Auvergne.

Littérature grise

VANETTI, Alice. (2020). *Archéologie du bâti, Histoire et épistémologie des origines à nos jours (France, Italie, Suisse)*. Dijon : Éditions universitaires de Dijon, 293 p.